

## Innovation et anticipation : nouvelle installation Carrière de Lotodé-Grandchamp – CMGO, Groupe Colas (56)

**Mercredi 26 avril 2017**

Une nouvelle installation de traitement pour une carrière de roches massives est un projet important qui se travaille très en amont sur plusieurs années. Les équipes de CMGO (Carrières et matériaux du Grand Ouest) ont initié les démarches (administratives, techniques, économiques) en 2005 et la nouvelle usine a démarrée en 2015. Dès le début de la conception, les problématiques techniques (production et maintenance) et environnementales (bruit et poussières) ont été intégrées en s'appuyant sur les compétences multiples. C'est le résultat concret de ce gros travail qui sera présenté et illustré au cours de cette journée.

De plus, le groupe de travail Poussières de la Sim présentera les démarches concrètes et innovantes qui ont contribué à bâtir le projet avec l'aide des préventeurs, des équipementiers et de l'exploitant.



Les installations de traitement de la carrière. DR

### programme

- 9 h 30 **Accueil des participants**
- 10 h 00 Exposés  
**Présentation du site**, par *Médéric d'Aubert*, directeur du site  
**La collaboration avant, pendant et après le projet**, par *Frédéric Derrien* (préventeur) et CMGO  
**Guide des bonnes pratiques sur les cribles**, par *Gérald Bezard*, Brunone Innovation  
**Évolutions et améliorations intégrées sur le projet**, par *Jérôme Bernigaud*, Metso  
**Guide autour du concasseur à mâchoires**,  
par *Joël Bildgen*, Eqiom et *Fabrice Deniel*, Ram Environnement
- 11 h 30 Questions
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 45 **Visite du site et de la nouvelle installation**
- 16 h 30 Clôture de la journée

### important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Prévoir impérativement : veste à manches longues, baudrier, casque, lunettes de sécurité, chaussures ou bottes de sécurité.

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Journée technique district Ouest

Innovation et anticipation : nouvelle installation

Carrière de Lotodé-Grandchamp – CMGO, Groupe Colas (56)

mercredi 26 avril 2017

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  70 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

88 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-03) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)